



ement

29 novembre 2021

<p>Étaient présents</p> <p>Membres parents : Arcand-Tourigny, Geneviève Daigle, Rachel David, Julie Doyon, Kime Handfield-Leblond, Chantal Meunier, Véronique Substituts: Miron, Annie</p> <p>Membres du personnel : Albert, Loïc Huot, Philippe Langevin, Marc Lavallée, Mylène Tanguay, Maryse Substituts : Jacques, Marilaine St-Pierre, Hélène</p> <p>Direction DesNoyers, Mathieu</p> <p>Étaient absents Langlois, Isabelle Sévigny, Catherine</p>	<p>Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue2. Vérification du quorum3. Lecture et adoption de l'ordre du jour4. Revue et adoption du procès-verbal du 28 septembre 20215. Suivi des documents à remplir pour les membres du CÉ6. Parole au public7. État de situation par la direction : Information8. Marché de Noël : information et suivis9. Campagne de financement 2022-2023 : approbation10. Autorisation de dépense pour l'OPP : adoption11. Présentation d'un don pour l'école par un parent d'élève : adoption12. Plantation d'arbres : information et adoption13. Formation des membres : adoption14. Demande de dérogation de la résolution 271-CÉ 21.22.12 pour les classes spécialisées : approbation15. Activités éducatives complémentaires : approbation16. Activités éducatives complémentaires votées par courriel : approbation17. Service aux dineurs bonifié : adoption18. Participation du volet alternatif au concours Desjardins votée par courriel : approbation19. Normes et modalités votées par courriel: approbation20. Projet éducatif :<ol style="list-style-type: none">20.1 le rPod : information;20.2 dernières actions : information;20.3 évaluation : adoption.21. Plan de lutte à la violence et l'intimidation : information
--	--

	<p>22. Rapport annuel : adoption</p> <p>23. Droit de parole :</p> <p>23.1 à la présidente;</p> <p>23.2 à la représentante au Comité de parents;</p> <p>23.3 aux enseignantes;</p> <p>23.4 à la représentante des professionnels;</p> <p>23.5 à la représentante du service de garde;</p> <p>23.6 à la représentante du personnel de soutien;</p> <p>23.7 à la direction</p> <p>24. Varia</p> <p>25. Levée de l'assemblée</p>

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente

Mathieu DesNoyers
Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</p> <p>Ouverture de l'assemblée à 19 h 03</p>
2.		<p>Vérification du quorum et des présences.</p> <p>Nous avons quorum.</p>
3.	<p>271-CÉ 21.22.16</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION de Mme Julie David et adoptée à l'unanimité;</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour
4.	271-CÉ 21.22.17	<p>Revue et adoption du procès-verbal du 28 septembre 2021</p> <p>SUR PROPOSITION de Rachel Daigle et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.</p>
5.		<p>Suivi des documents à remplir pour les membres du CÉ</p> <p>La direction fait un suivi pour s'assurer que tous les membres ont signé les documents requis par la loi.</p>
6.		<p>Parole au public</p> <p>Un membre du public prendra la parole au point 11.</p>
7.		<p>État de la situation par la direction : information</p> <p>Ce vendredi 3 décembre, la vaccination contre la Covid aura lieu à l'école. Les parents ont reçu l'information concernant la possibilité de faire tester un enfant à l'école via le Centre de service scolaire. M. DesNoyers nous informe que la situation se stabilise concernant le personnel de l'école, ce qui est une excellente nouvelle. Les enseignants ont accepté une bonification du service de psychoéducation. Une journée sera ajoutée par semaine à ce service si nous trouvons les ressources humaines. M. Bourbeau présente un plan que la direction et les enseignants ont mis au point afin de réduire le nombre de retards des élèves aux entrées du matin et du midi. M. DesNoyers précise que ce système demeurera bienveillant, mais qu'il permettra de resserrer l'importance du respect de la ponctualité.</p>
8.		<p>Marché de Noël : information et suivis</p> <p>Annie Miron est maintenant présidente de l'OPP. Elle nous informe que les commandes sont offertes jusqu'au 5 décembre. Comme le nombre de commandes est bas pour le moment, un rappel aux parents sera fait par courriel d'ici cette date. Ce projet sera consacré au projet de plantation d'arbres. Concernant le marché d'automne, près de 3 200\$ ont été amassés en quelques heures. Un beau succès. Pour l'an prochain, l'OPP voit plus grand encore : durée plus longue, redécouverte de l'école, nourriture sur place, etc.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
9	271-CÉ 21.22.18	<p>Campagne de financement 2022-2023 : approbation L'article 94 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> prévoit que le conseil d'établissement approuve la tenue d'une campagne de financement, la nature des activités de financement qui composent cette campagne, et approuve également l'utilisation qui sera faite des sommes ainsi amassées; Pour prendre cette décision, le conseil d'établissement doit respecter les écrits du Centre de services scolaire applicables en cette matière, notamment, <i>L'Encadrement relatif aux campagnes de financement dans les écoles (activités diverses incluant les dons et les commandites)</i>; L'article 94 de la LIP prévoit aussi que toutes les sommes recueillies dans le cadre d'une campagne de financement doivent être versées dans un fonds à destination spéciale;</p> <p>La direction ainsi que le comité ont présenté la campagne de financement suivante, qui a pour objectif de ramasser des fonds afin de financer les activités d'école de cette année ou le projet de cour d'école:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marché d'automne; - Marché virtuel de Noël. <p>La direction a présenté les différentes activités de financement proposées et les membres ont échangé à ce sujet.</p> <p>Le marché d'automne se tiendra le 20 octobre de 15 h 20 à 17 h. M. DesNoyers précise qu'il sera important de demeurer équitable d'un commerçant à l'autre et que les mesures sanitaires soient respectées ce jour-là. Les fonds ramassés serviront à financer des activités cette année.</p> <p>La campagne du marché virtuel de Noël sera consacrée à la réfection de la cour d'école.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Kime Doyon il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER la tenue d'une campagne de financement visant à solliciter et recevoir des dons afin de financer ce projet; celle-ci prendra la forme d'un marché d'automne 2022 dans une formule améliorée; Que toutes les sommes recueillies dans le cadre de toutes ces activités soient versées au fonds à destination spéciale.</p>
10.		<p>Autorisation de dépense pour l'OPP : Annie Miron informe le conseil que l'OPP souhaite s'impliquer dans l'organisation du dépôt au gymnase (bénévolat et achat de bacs), dans la décoration de la fête des 6^e pour 100\$. Pour un total de 400\$.</p> <p>Le conseil propose de préautoriser ces dépenses afin de permettre à l'OPP de s'y engager dès que possible.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
	271-CÉ 21.22.19	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Meunier il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER la préautorisation d'un montant de 400\$ pour ces projets.
11.	271-CÉ 21.22.20	<p>Présentation d'un don pour l'école par un parent d'élèves : adoption Annie Miron propose une cinquantaine de « smartpots » avec la terre pour commencer un projet de potager avec une ou plusieurs classes volontaires.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Arcand-Tourigny il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER le projet de don des « smartpots ».</p>
12.	271-CÉ 21.22.21	<p>Plantation d'arbres : information et adoption Genevieve Arcand-Tourigny nous présente un projet de plantation d'arbres à moindre coût, grâce à la participation de plusieurs bénévoles et certains achats au prix coutant.</p> <p>Pour le moment, ce projet serait au cout de 5 500\$. Mais il serait possible d'obtenir une subvention qui permettrait de réduire ce montant de beaucoup.</p> <p>Le conseil propose de mandater l'OPP de poursuivre le projet de plantation d'arbres et de préautoriser un maximum de 5 000\$ pour la réalisation du projet.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marc Langevin il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER le projet de plantation d'arbres.</p>
13.	271-CÉ 21.22.22	<p>Formation des membres : adoption Le conseil ne souhaite pas de créer des points de formation à chaque rencontre. Chaque membre est donc responsable de sa propre formation.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Loïc Albert il est résolu à l'unanimité: D'ADOPTER ce mode de fonctionnement.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
14.	271-CÉ 21.22.23	<p>Demande de dérogation de la résolution 271-CÉ 21.22.12 pour les classes spécialisées : approbation Le conseil propose d'autoriser les classes spécialisées à quitter le quadrilatère préalablement autorisé lors de leurs activités récompenses.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie David il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER cette demande de dérogation.</p>
15.	271-CÉ 21.22.24	<p>Activités éducatives complémentaires : approbation L'article 90 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> prévoit que le conseil d'établissement peut organiser des services éducatifs, autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique, y compris des services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement pendant les jours de classe prévus au calendrier scolaire ou en dehors des jours de classe, et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives. Le conseil d'établissement peut organiser lui-même de tels services, ou il peut retenir les services d'une personne ou d'une entreprise pour qu'elle tienne ces activités dans les locaux de l'école. Dans ce cas, les contrats à intervenir doivent être signés par la direction, dans le respect des règles de délégation de pouvoirs en vigueur au CSS des Patriotes.</p> <p>La direction a présenté les projets d'activités suivants pour l'année scolaire et les membres du conseil d'établissement ont échangé à ce sujet</p> <p>M. DesNoyers incite les enseignants à utiliser les montants des subventions offertes par le ministère. Ceux-ci pourront aussi demander un maximum de 30 \$ de contribution aux parents.</p> <p>Le conseil approuve le document. Par ailleurs le CE souhaiterait que les élèves de 3^e année puissent profiter d'une sortie ou d'une activité spéciale, par souci d'équité avec tous les élèves de l'école.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle, il est résolu à l'unanimité: DE MANDATER le directeur, afin de donner suite aux propositions d'activités présentées et de signer les contrats nécessaires.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
16.	271-CÉ 21.22.25	<p>Activités éducatives complémentaires votées par courriel : approbation Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 8 novembre par la direction concernant des activités complémentaires ayant lieu avant le 29 novembre. Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement. Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation. Tous les membres étaient en accord.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie David, il est résolu à l'unanimité : DE CONFIRMER la décision prise par courriel.</p>
17.	271-CÉ 21.22.26	<p>Service aux dineurs bonifiés : adoption Le conseil propose de reconduire le statu quo en 2022-2023, soit de conserver le service régulier pour les élèves dineurs non inscrits au service garde.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Kime Doyon, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER</p>
18.	271-CÉ 21.22.27	<p>Participation du volet alternatif au concours Desjardins votée par courriel : approbation Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 12 novembre par la direction concernant la participation du volet alternatif au concours Desjardins. Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement. Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation. Tous les membres étaient en accord.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mylène Lavallée, il est résolu à l'unanimité : DE CONFIRMER la décision prise par courriel.</p>
19.		<p>Normes et modalités votées par courriel: approbation Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 30 septembre par la direction concernant les normes et modalités. Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement. Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
	271-CÉ 21.22.28	Tous les membres étaient en accord. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Meunier, il est résolu à l'unanimité : DE CONFIRMER la décision prise par courriel.
20.	271-CÉ 21.22.29	<p>Projet éducatif</p> <p>20.1 le rPod : information</p> <p>L'ordre des trois valeurs du projet éducatif sera redistribué afin de former l'anagramme <i>rPod</i> :</p> <p>20.2 dernières actions :</p> <p>Vendredi dernier, lors de la pédagogique, les membres du personnel ont participé à une activité afin déterminer comment ces trois valeurs pourront être transformées en comportements observables chez les enfants.</p> <p>20.3 évaluation : adoption</p> <p>Mathieu DesNoyers présente le document visant à évaluer le projet éducatif. Il prend soin de préciser qu'avec la pandémie plusieurs aspects du projet éducatif ont été affectés, notamment le fait qu'il n'y a eu aucune épreuve ministérielle depuis deux ans.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Handfield-Leblond il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER l'évaluation du projet éducatif.</p>
21.		<p>Plan de lutte à l'intimidation et à la violence : information</p> <p>Christian Bourbeau nous trace le bilan de ce qui a été fait ces dernières années. Il nous indique que le comité souhaite rendre le document plus clair, plus convivial pour les parents et lui redonner une cohérence, notamment, en relançant un sondage auprès des élèves.</p>
22.	271-CÉ 21.22.30	<p>Rapport annuel : adoption</p> <p>Mathieu DesNoyers nous présente le rapport annuel de l'année 2020-2021.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER le rapport annuel.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
23.		<p>Droit de parole :</p> <p>23.1 à la présidente;</p> <p>23.2 à la représentante au Comité de parents;</p> <p>Mme David informe les membres que certaines formations pourraient être proposées aux membres du CE si les places disponibles ne sont pas toutes prises par les membres du comité de parents.</p> <p>23.3 aux enseignantes;</p> <p>Mme Maryse rappelle que le marché d'automne fut un succès tout comme la fête d'Halloween</p> <p>23.4 aux professionnels;</p> <p>23.5 à la représentante du service de garde;</p> <p>Mme Mylène nous informe que lors des sorties éducatives, ce fut très difficile de gérer les mesures sanitaires, mais elles y sont arrivées.</p> <p>23.6 au représentant du personnel de soutien;</p> <p>M. Philippe affirme que les membres du personnel ont été heureux de participer aux activités liées au projet éducatif. Il souhaite aussi saluer l'excellent travail de Chantal Demers, notre secrétaire.</p> <p>24.7 à la direction.</p>
24.		Varia
25.	271-CÉ 21.22.15	<p>Levée de l'assemblée :</p> <p>SUR PROPOSITION de Loïc Albert et adoptée à l'unanimité;</p> <p>IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 50.</p>

Loïc Albert
Secrétaire